



Observatoire des études et carrières

le cnam

Auditeurs du Cnam, à vous la parole !

février 2018 – n°11

Auteur.e.s : Phanit Saing, Nicolas Robert

Le Cnam, une formation tout au long de la vie : Portrait des auditeurs âgés de 50 ans et plus

En 2015-2016, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), établissement de formation tout au long de la vie, accueillait des auditeurs âgés de 33,4 ans en moyenne. Ce numéro « d'auditeur du Cnam, à vous la parole ! » réalise un portrait des auditeurs âgés de 50 ans et plus, parce que la formation est l'une des clés du maintien dans la vie professionnelle de ces auditeurs. Ils représentaient sur cette même période près d'un auditeur sur dix (9 %). Il sera question de leur avis sur les enseignements qu'ils ont suivis mais aussi de leur évolution professionnelle. Bonne lecture à toutes et à tous !

Depuis plusieurs années maintenant, le Cnam sollicite ses auditeurs pour une enquête sur l'appréciation des enseignements qu'ils ont suivis. C'est là l'occasion pour eux de donner leur opinion et pour le Conservatoire de maintenir une démarche d'amélioration continue de ses enseignements. Dans cette publication, les informations sur l'appréciation des enseignements proviennent des trois dernières années d'enquêtes, assurant ainsi un nombre important de réponses. Pour autant, ces données ne sont pas toujours statistiquement significatives (cf. encadré méthodologique). Dans ce numéro d'« AVP ! », les inscriptions prises par le groupe des auditeurs âgés de 50 ans et plus seront comparées à celles des 30-49 ans, écartant de fait la majorité des enseignements pris en formation initiale par des apprentis.

Des domaines d'inscription différents.

À la différence de l'ensemble des auditeurs du Cnam, c'est dans l'équipe pédagogique nationale (EPN) « Travail » que les auditeurs âgés de 50 ans et plus se sont le plus inscrits, avec une inscription sur cinq (19 %). En effet, sur les trois années considérées, pour l'ensemble des auditeurs du Cnam, c'est dans l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » qu'il y a eu le plus d'inscriptions avec en moyenne une inscription sur quatre (25 %).

Les enseignements de l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » ne concernent que 15 % des inscriptions des auditeurs âgés de 50 ans et plus et 19 % pour ceux âgés de 30-49 ans.

Concernant le profil de ces deux groupes, plus d'une inscription sur deux a été prise par un auditeur en emploi : 57 % des inscriptions pour les auditeurs âgés de 30 à 49 ans et 54 % pour ceux âgés de 50 ans et plus.

Des enseignements globalement plus satisfaisants pour les 50 ans et plus.

Sur ces trois années d'enquêtes, pour près de neuf inscriptions sur dix, les auditeurs ont déclaré être globalement satisfaits : 83 % pour l'ensemble des auditeurs du Cnam et le groupe des 30-49 ans et 86 % pour celui des 50 ans et plus.

« Contenu de qualité, précis et rigoureux, tout en étant accessible et engageant pour s'investir dans le travail. Animation de bonne qualité. Enseignement pragmatique, bien inscrit dans des conditions et situations professionnelles. »

Un auditeur de 50 ans du Cnam Midi-Pyrénées en 2015-2016.

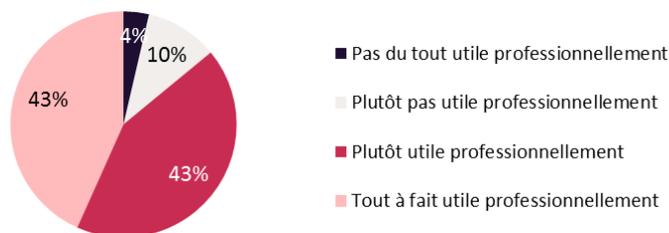
Au sein de la Direction nationale des formations, l'Observatoire des études et carrières (OEC) est chargé de la collecte, de la synthèse et de la valorisation des données statistiques du Cnam. Il conduit également de nombreuses enquêtes pour compléter la connaissance des profils et des parcours des auditeurs (leur profil et leurs motivations à poursuivre des études, parcours de formation, impact de la formation sur les trajectoires professionnelles...).

Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)
Direction nationale des formations (DNF)
Pôle Connaissance et accompagnement des publics (CAP)
Observatoire des études et carrières (OEC)
292, rue Saint Martin 75141 Paris Cedex 03

Des enseignements utiles professionnellement.

Pour près de neuf enseignements sur dix (86 %), les auditeurs âgés de 50 ans et plus ont déclaré que l'enseignement suivi leur sera utile professionnellement (cf. figure 1). Cette proportion est sensiblement la même que celle des auditeurs âgés de 30-49 ans (84 %).

Figure 1 : Utilité professionnelle de l'enseignement suivi par les auditeurs âgés de 50 ans et plus au moment de l'inscription.



Source : enquêtes appréciation des enseignements 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 - traitement OEC.

Un temps de travail personnel moyen plus important pour les auditeurs âgés de 50 ans et plus.

En moyenne, les inscriptions prises par les auditeurs âgés de 50 ans et plus nécessitent 5h12 de temps de travail personnel moyen par semaine et par enseignement, contre 4h37 pour celles prises par les auditeurs âgés de 30 à 49 ans, très proche du temps consacré par l'ensemble du public, soit 4h31 (cf. figure 2).

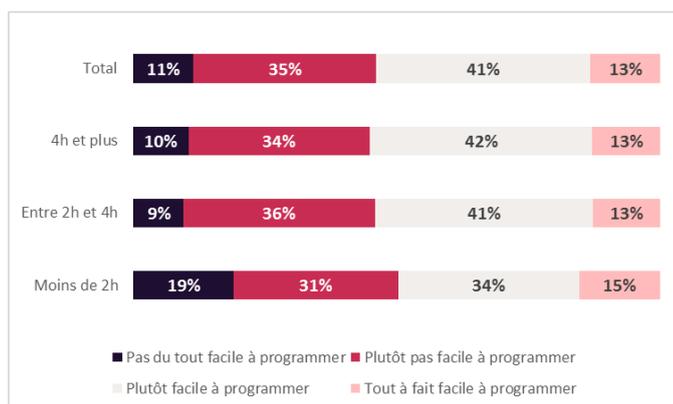
Figure 2 : Temps de travail personnel moyen consacré par semaine à un enseignement.



Source : enquêtes appréciation des enseignements 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 - traitement OEC.

Quelle que soit la tranche d'âge considérée, pour plus d'un enseignement sur deux (51 % pour les auditeurs de 30 à 49 ans et 54 % pour les enseignements suivis par les auditeurs de 50 ans et plus), programmer du temps de travail personnel n'est pas facile et plus le temps de travail personnel augmente, plus la difficulté de programmation augmente également (cf. figure 3).

Figure 3 : Temps de travail personnel moyen consacré par semaine à un enseignement et facilité de programmation pour les auditeurs âgés de 50 ans et plus au moment de l'inscription.



Source : enquêtes appréciation des enseignements 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 - traitement OEC.

Méthodologie :

Deux sources de données produites au sein de l'Observatoire sont utilisées dans cette publication : les réponses à l'enquête appréciation des enseignements et à l'enquête de suivi des diplômés.

Enquête appréciation des enseignements.

À chaque fin de semestre, le Cnam sollicite l'avis des auditeurs sur tous les enseignements suivis, quelle que soit la modalité d'enseignement (présentiel, formation à distance ou formation hybride). Ils sont invités à répondre à autant de questionnaires que d'inscriptions prises.

En 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, les unités d'enseignement (UE) et les unités spécifiques (US) étaient enquêtées. Pour ces trois années, le nombre d'inscriptions prises dans ce périmètre est de 560 048 (441 373 inscriptions en UE et 118 675 inscriptions en US). 77 406 questionnaires ont été validés (69 877 questionnaires UE et 7 529 questionnaires US), soit 14 % de réponses. Ces inscriptions sont réparties dans 1 135 unités d'enseignement, 1 057 proposées en présentiel, 569 proposées en formation à distance et 331 en formation hybride (une même unité d'enseignement peut être proposée sous plusieurs modalités d'enseignement) et 1 459 unités spécifiques ; toutes étaient proposées en présentiel dont 37 également en formation hybride.

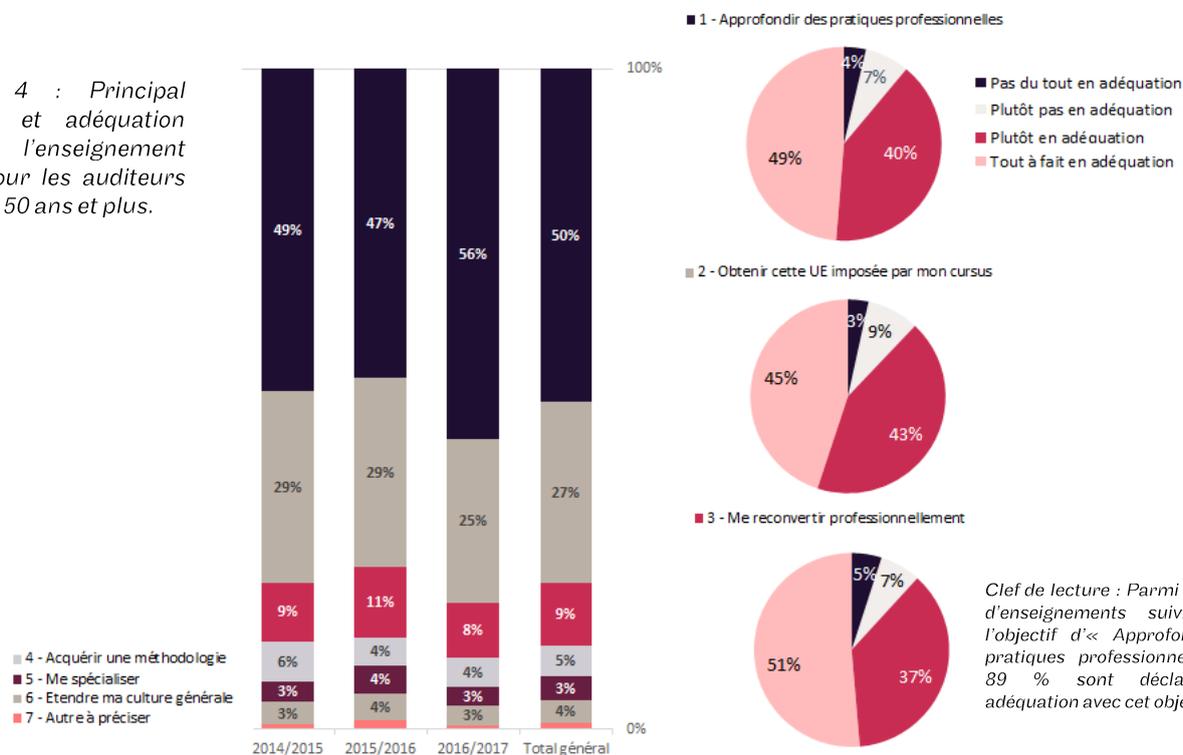
Périmètre de la publication : ensemble des inscriptions et des questionnaires validés pour les enseignements pris par des auditeurs âgés de 30 à 49 ans d'une part et de 50 ans et plus d'autre part soit respectivement 157 453 inscriptions et 31 028 questionnaires validés, et 22 198 inscriptions et 5 267 questionnaires validés les trois années cumulées. Les US et les unités d'activité (UA) ne sont pas prises en compte.

Enquête suivi des diplômés.

Entre 1 et 4 ans après l'obtention du diplôme, les auditeurs sont invités à répondre à différentes questions (ouvertes ou fermées) relatives à leur situation professionnelle à trois moments distincts : à l'entrée en formation, six mois après l'obtention du diplôme et au moment de l'enquête. Selon le type de certification (diplôme national - LMD, titre du Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP, titre ingénieur, diplôme d'établissement ou certificat), l'enquête est menée soit annuellement sur l'ensemble des diplômés, soit par vagues. L'institut BVA® est la société mandatée actuellement par le Cnam pour réaliser les enquêtes de suivi de ses diplômés.

Périmètre de la publication : 668 personnes diplômées entre 2012 et 2015 d'une certification du Cnam (LMD, titre RNCP, titre ingénieur) et ayant répondu à l'enquête entre 2014 et 2017 (taux de réponse de 67 %). Ce groupe est issu et comparé à une population de référence de 10 093 diplômés répondants représentatifs des diplômés du Cnam en 2014-2015 (diplômes nationaux, titres RNCP et ingénieurs). Selon les cas, l'enquête se déroule entre un et quatre ans après l'obtention du diplôme.

Figure 4 : Principal objectif et adéquation avec l'enseignement suivi pour les auditeurs âgés de 50 ans et plus.



Source : enquêtes appréciation des enseignements 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 - traitement OEC.

Une bonne adéquation entre les enseignements suivis et les attentes au moment de l'inscription.

Les trois principales attentes déclarées sont identiques dans les deux groupes étudiés mais à des parts différentes (cf. figure 4).

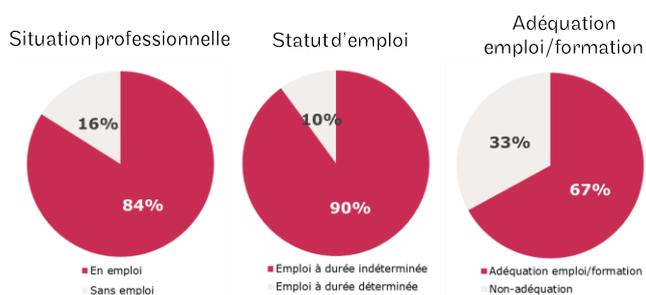
Il s'agit d'abord d'approfondir des pratiques professionnelles (50 % pour les auditeurs âgés de 50 ans et plus contre 43 % pour ceux âgés de 30 à 49 ans), puis d'obtenir l'enseignement imposé par le cursus (27 % contre 36 %) et ensuite de se reconvertir professionnellement (9 % contre 11 %).

Quels que soient l'attente au moment de l'inscription et le groupe considérés, pour près de neuf inscriptions sur dix, il y a une adéquation entre l'enseignement suivi et cette attente (88 % pour les auditeurs âgés de 50 ans et plus et 86 % pour ceux âgés de 30 à 49 ans).

« Cet enseignement est passionnant, on ne voit pas le temps passer. Il est clair, complet et le savoir est facile à acquérir avec du travail personnel. »

Un auditeur de 59 ans du Cnam Paris en 2015-2016.

Figure 5 : Principaux indicateurs relatifs à la situation professionnelle des diplômés âgés de 50 ans et plus.



Source : enquêtes de suivi des diplômés - traitement OEC.

Les diplômés de 50 ans et plus sont massivement dans un emploi à durée indéterminée au moment de l'enquête.

Entre un et quatre ans après l'obtention du diplôme (cf. encadré méthodologique), plus de huit diplômés âgés d'au moins 50 ans sur dix sont en emploi (84 %) (cf. figure 5). Parmi eux, neuf sur dix (90 %) occupent un emploi à durée indéterminée. Cette proportion est supérieure à celle des diplômés âgés de moins de 50 ans pour lesquels les trois quarts des diplômés en emploi au moment de l'enquête occupent un emploi à durée indéterminée (76 %). La différence est encore plus nette en se focalisant sur les titulaires de la fonction publique : ils représentent 16 % des diplômés de 50 ans et plus au moment de l'enquête contre 5 % pour les plus jeunes mais ne constitue pas une particularité des diplômés du Cnam. En effet, au niveau national, les personnes occupant un emploi dans le secteur public sont surreprésentées parmi les 50 ans et plus (DGAFP, 2016). La part d'indépendants âgés de 50 ans et plus est également plus importante (12 % contre 5 %), ce qui semble logique dans la mesure où l'accès à ce statut semble facilité avec l'expérience (prérequis d'exercice, capacité à emprunter, etc.).

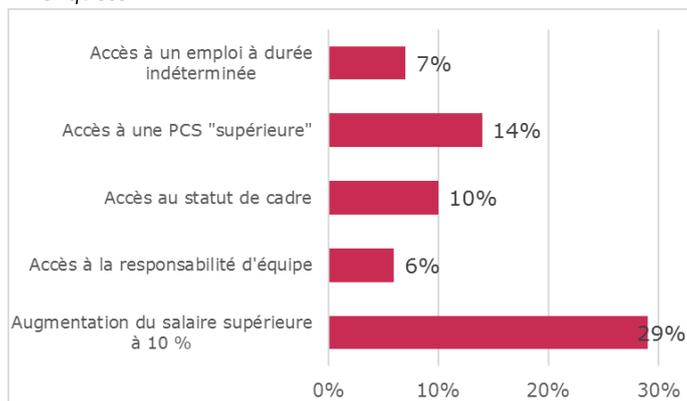
Enfin, deux diplômés de 50 ans et plus sur trois (67 %) occupent un emploi en adéquation avec la formation suivie au moment de l'enquête.

« J'ai beaucoup apprécié cette formation au Cnam car elle a vraiment répondu à mes attentes. Les intervenants sont à l'écoute et nous guident tout le long de l'année. Mes connaissances acquises au Cnam ont vraiment été ressenties comme un bonus par l'entreprise qui m'emploie. »

Une diplômée du Cnam Pays de la Loire de 2012.

Un retour à l'emploi pour la majorité des diplômés de 50 ans et plus à l'issue de la formation.

Figure 6 : Indicateurs d'évolution professionnelle pour les diplômés de 50 ans et plus en emploi au moment de l'enquête.



Source : enquêtes de suivi des diplômés - traitement OEC.

À l'entrée en formation, un diplômé de 50 ans et plus sur quatre est sans emploi (23 %). Parmi ces personnes, près de deux sur trois (63 %) occupent de nouveau un emploi au moment de l'enquête. Même si cette proportion est plus faible que celle constatée pour les diplômés de 30 à 49 ans (72 %), la période suivant la formation a été positive pour la majorité des diplômés de 50 ans et plus alors que ce public est particulièrement exposé aux difficultés liées au retour à l'emploi. En effet, l'inspection générale des affaires sociales (IGAS, 2015) dans son rapport consacré au retour à l'emploi des seniors, indiquait que l'entrée dans le chômage de longue durée est principalement liée à l'âge.

Entre l'entrée en formation et l'enquête, plus de deux diplômés de 50 ans et plus sur cinq ont connu au moins un changement de situation professionnelle (44 %). La mobilité professionnelle est moins forte pour les diplômés âgés de 30 à 49 ans : un sur trois (30 %) a changé au moins une fois de situation professionnelle.

Avec près d'un diplômé de 50 ans et plus sur trois, l'évolution la plus importante entre l'entrée en formation et l'enquête est l'augmentation sensible du salaire (29 %, cf. figure 6). Sans atteindre le niveau des 30-49 ans (41 %), cette sensible augmentation n'est pas à négliger et elle est à mettre en lien avec la mobilité professionnelle. En effet, le changement

« Cette formation m'a donné la possibilité de retrouver un emploi. »

Un diplômé du Cnam PACA de 2015.

le cnam



Participez à nos enquêtes :

- Enquête de suivi des diplômés : du 13 février au 3 avril 2018 inclus.
- Enquête d'appréciation des enseignements : du 24 janvier au 20 février 2018 inclus.

Pour en savoir plus ...

DGAFP, *Fonction publique, chiffres-clés 2016*, rapport annuel de la DGAFP, novembre 2016, 45 pages.

C. Daniel, L. Esloüs, A. Karvar, *Retour à l'emploi des seniors au chômage*, rapport d'évaluation de la DGAS, juin 2013, 295 pages.

d'emploi facilite la revalorisation salariale : on peut supposer que la formation suivie au Cnam sert de justification pour demander une revalorisation du salaire.

Les autres indicateurs d'évolution professionnelle mettent en évidence une certaine stabilité : deux diplômés de 50 ans et plus en emploi au moment de l'enquête sur trois (68 %) ont des conditions d'emploi similaires par rapport à l'entrée en formation. Parmi ces diplômés, deux sur trois (65 %) n'ont pas changé d'emploi entre l'entrée en formation et l'enquête.

« Le Cnam réalise un enseignement adapté à l'adulte, prend en compte son parcours, instille des conseils judicieux au vu de ce parcours et met tout en œuvre pour aider l'auditeur à atteindre ses objectifs »

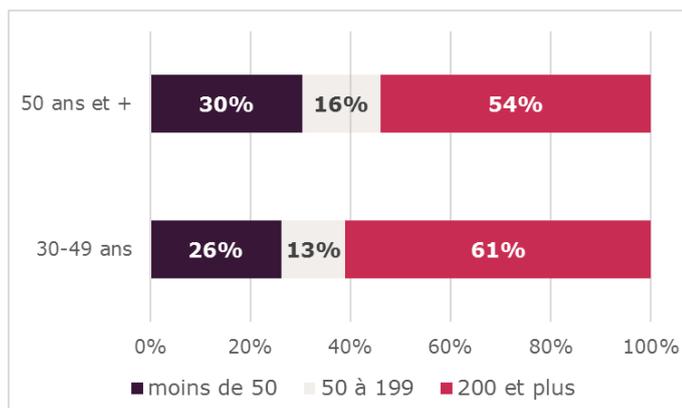
Une diplômée du Centre Cnam Paris de 2014.

Les diplômés de 50 ans et plus travaillent plus dans des petites et moyennes entreprises.

Au moment de l'enquête, plus de la moitié des diplômés de 50 ans et plus travaillent dans des entreprises de 200 salariés (54 %, cf. figure 7). Toutefois cette proportion est plus importante pour les diplômés de 30 à 49 ans (61 %).

Près d'un diplômé de 50 ans et plus sur deux (47 %) travaille dans une entreprise du secteur de « l'administration publique, enseignement, santé et action sociale ». L'importance de ce secteur s'explique par le poids de l'emploi public pour cette catégorie d'âge. Les diplômés de 30 à 49 ans sont, quant à eux, principalement en emploi dans les entreprises du secteur des « services aux particuliers et aux entreprises » (31 %).

Figure 7 : Répartition des diplômés de 30 à 49 ans et d'au moins 50 ans en fonction de la taille de l'entreprise dans laquelle ils travaillent à l'enquête.



Source : enquêtes de suivi des diplômés - traitement OEC.